


AVIS PUBLIC

Séance du conseil du mois d'octobre

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 21 octobre 2025, à 16 h 30, aura lieu à la même date mais à **14 h 30, au 614, boulevard Manseau à Joliette (Hôtel de ville de Joliette).**

Donné à Joliette, le 1^{er} octobre 2025.



Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier
Nom Poste
de la municipalité ou de la ville de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie avoir publié
l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le
1er octobre 2025 entre 13 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1er octobre 2025



Signature